

Nous avons bien compris hier que le mot d'ordre de démission n'était pas partagé par l'ensemble des S3, et donc, qu'il ne serait pas porté, du moins pour l'instant, par le SNES. Cependant, nous souhaitons malgré tout insister sur la personnalité et le « cas » Blanquer.

Nous partons d'un double constat. Le premier qui est celui de l'exaspération largement partagée parmi les salles des profs à l'endroit du ministre. Cette exaspération est exacerbée depuis le confinement avec sa stratégie personnelle de communication, et se poursuit aujourd'hui encore avec le déni ou travestissement de la réalité que représente son slogan de la « rentrée dans la joie ». Le deuxième constat est fondé sur les critiques généralisées qui viennent tant des chef-fe-s d'établissements au bord du burn out, que de l'inspection générale sur les politiques menées, ce qui a rarement existé à un tel degré depuis Claude Allègre.

Dans ce contexte, il nous semble donc important que le SNES accentue et surtout systématise sa communication à l'endroit du ministre et de ses éléments de langage, qui empruntent à l'ère des « réalités alternatives » que nous citons dans notre texte. Bref, pour faire simple, le SNES ne doit plus rien lui laisser passer ! Cela pourra être un outil pour renforcer notre objectif de syndicalisation et de construction de l'action.

Enfin, si Blanquer a pu laisser accroire, dans certains cercles, qu'il était un « spécialiste » des questions d'éducation pour briguer la tête de notre ministère, il faut désormais souligner qu'il fait manifestement de sa fonction une tribune politique, un tremplin dans sa carrière personnelle vers un autre ministère régalien ou vers la présidence de la région Île-de-France... Bref, là encore, si certain-e-s en doutaient encore, il n'est là ni pour l'intérêt des élèves, ni pour celui de la profession !